



Les Primo-Arrivants Contrat d'Intégration Républicaine **CIR PA CIR*1** 2021

En France, chaque année, environ chaque année 100 000 ressortissants étrangers signent un CIR et les **Bénéficiaires d'une Protection Internationale BPI** représentent à peu près **25% de ces signataires.**

3955 CIR ont été signés en 2021 à la DT OFII Grenoble. Le département de la **Haute-Savoie** est le **2ème** département après l'Isère d'accueil du public PA CIR.

1234 CIR ont été signés en Haute-Savoie soit 31% des signataires CIR couverts par l'OFII Grenoble, 213 soit 17% sont BPI (Bénéficiaires de la Protection Internationale).

Lors de l'évaluation initiale à l'Office Français Immigration Intégration **OFII** : **41%** des personnes **ont bénéficié d'un parcours de formation linguistique obligatoire pour atteindre le niveau A1 du CECRL*2, 59%** sont dispensés car le niveau A1 est acquis.

(Chiffres DT OFII 2021 Grenoble, celle-ci comprend les départements 01, 38, 73, 74)

1.1 Lieux de résidence dans le 74

Bassin emploi/formation	%
Annecy Usses et Bornes	40%
Faucigny Mont Blanc	21%
Genevois	29%
Chablais	11%

1.2 Niveaux scolaires dans la langue maternelle

Niveau scolaire	74	DT OFII Grenoble
Non scolarisé - Primaire - Sans diplôme	15%	19%
Secondaire sans diplôme- Diplôme national du brevet DNB	29%	31%
Secondaire CAP / BEP	4%	2%
Secondaire - Bac général, technologique, professionnel	15%	12%
Supérieur – Sans Diplôme - BAC+2 (DUT ; BTS ; DEUG...), +3, +4 et plus	37%	36%

- La population PA CIR accueillie dans le 74 **est plus qualifiée qu'au niveau de la DT OFII Grenoble, 52%** ont le niveau Bac et plus, **contre 48% en moyenne 3 départements;**

33% ont un niveau secondaire (collège ou lycée) sans diplôme ou le Diplôme National de Brevet DNB (*DNB qui correspond au bagage de fin de scolarité obligatoire en France*).

On note cependant 15% des PA CIR 74 accueillis en 2021 ne maîtrisent pas les savoirs de base dans leur langue maternelle :

- **6%** n'ont jamais été scolarisés (alphabétisation) ;
- **9%** ont un niveau primaire.

2. Les Bénéficiaires de la Protection Internationale BPI dans les CIR signés en Haute-Savoie.

213 personnes (originaires de l'Afghanistan (35%), Guinée (10%), Erythrée (9%), Soudan (7%), Kosovo etc..) ont le statut de BPI, soit **17% des PACIR 74**

Les BPI sont **majoritairement des hommes** 63%, et 61% sont dans la tranche d'âge 25-45 ans. **Les jeunes** 16-25 ans représentent 31%.

72% d'entre eux ont une formation prescrite après l'évaluation initiale OFII.

Le niveau scolaire dans la langue maternelle :

Niveau scolaire	74	DT OFII Grenoble
Non scolarisé - Primaire - Sans diplôme	34%	36%
Secondaire sans diplôme- Diplôme national du brevet DNB	32%	34%
Secondaire CAP / BEP	2%	2%
Secondaire - Bac général, technologique, professionnel	8%	8%
Supérieur – Sans Diplôme - BAC+2 (DUT ; BTS ; DEUG...), +3, +4 et plus	24%	20%

- **Les BPI sont globalement moins qualifiés** que le public PA CIR, 66% ont un niveau infra BAC dont la moitié peu ou pas scolarisé, néanmoins **24 % ont un niveau supérieur au bac.**

***1 – Définition Public Primo-Arrivant PA CIR :** Ressortissants de pays tiers (hors CEE), signataires depuis moins de 5 ans du Contrat d'Accueil de d'Intégration CAI ou Contrat d'Intégration Républicaine CIR (loi n° 2016-274 du 7 mars 2016 relative au droit des étrangers en France). Les publics cibles incluent les réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire signataires).

Les premières régions de résidence des signataires PA CIR sont l'Ile-de-France (39 %), Auvergne-Rhône-Alpes (10 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %). Chiffres 2019

***2 - Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues - CECRL:** est un document publié par le conseil de l'Europe en 2001, qui définit les niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétences. Il détermine 6 niveaux : A1 et A2, B1 et, B2, C1 et C2.

La Formation Linguistique visant le niveau A1 est obligatoire pour les signataires du CIR* ayant un niveau linguistique inférieur au niveau A1 du CECRL lors de l'évaluation initiale.
<https://parlera.fr/wp/wp-content/uploads/2022/02/CIR-2022-2.pdf>

Télécharger le CECRL : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>

Télécharger la grille synthétique des premiers niveaux de langue (du niveau infra A1.1 au B2) :
https://parlera.fr/wp/wp-content/uploads/2022/02/FR_2017_Grille-synth%C3%A9tique-1ers-niveaux-du-CECRL.pdf